

## Proposition climat scolaire :

Comme nous l'avons vu précédemment, la violence est un phénomène complexe et diversifié composé de « micro violences ». Des études ont montrés que, l'échec scolaire favorise les carrières délinquantes (MOHAMMED ET MUCHIELLI). En effet, une importante proportion de délinquant a vécu un échec scolaire. Indirectement l'école concourt à produire de la violence, et cela devient un phénomène de société. La note de synthèse a mis en évidence qu'il existe des violences à l'école mais aussi des violences de l'école. Ces dernières sont en contradiction avec ses missions qui sont d'instruire, d'éduquer, de former et d'insérer. Les réponses de l'institution sont également diversifiées pour lutter et prévenir contre toutes les formes de violence, dans l'objectif d'améliorer la qualité des apprentissages et ainsi le climat scolaire. En janvier 2015, après les attentats, NVB a également mis l'accent sur la transmission des valeurs Républicaines, avec les 11 mesures pour une grande mobilisation de l'Ecole pour les valeurs de la République.

Dans l'optique de l'amélioration du climat scolaire et de lutte contre les violences, le Conseiller Principal d'Education (CPE), conseiller technique du chef d'établissement et de l'ensemble de la communauté éducative, occupe une place centrale. Il est en effet « garant, en lien avec les autres personnels, des règles de vie et de droit dans l'établissement » (Comp spé 2, BO juillet 2013. Conformément aux préconisations nationales concernant la lutte contre la violence (transmission des valeurs, BO d'aout 2013 de lutte contre le harcèlement,...), le CPE exerce ses responsabilités dans le cadre général de la vie scolaire définit comme suit « Placer les adolescent dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective, de réussite scolaire et d'épanouissement personnel » (Circ 10 août 2015). Le CPE se retrouve ainsi au cœur d'une politique éducative qui favorise un climat scolaire serein, le bien-être de tous et le refus des violences. En collaboration avec l'ensemble de la communauté éducative, le CPE est en ce sens un garant des valeurs Républicaines, il « accompagne les élèves, notamment dans leur parcours, à une citoyenneté participative », en acte, non pas « hors sol ». Dans cet esprit, le CPE exerce ses missions dans une définition plus contemporaine de la vie scolaire « La vie scolaire est un aspect essentiel d'une politique éducative d'ensemble, centrée sur des actions qui visent à installer des avoir de façon durables, les transforment en comportements pérennes, adossés à un socle de valeurs reconnues par tous » (Rapport Bergounioux). Les actions collectives entreprises dans le but d'améliorer le climat scolaire, de lutter contre toutes les formes de violence et de transmettre des valeurs, entre dans le champ de cette définition.

Le CPE, en concertation et sous la responsabilité du Chef d'Etablissement (CE), se place dans une « centralité critique » (TRIBY), il est en effet à la croisée des regards et le pivot concernant la prévention et la lutte contre la violence. Ainsi que de surcroit l'amélioration du climat scolaire. Il impulse une dynamique de formation et de projets, et coordonne un collectif de travail autour de cette dynamique, et sera vigilant à ne pas laisser d'îlots de carences. Il travaille de manière systémique et transversale, et jouit d'une place en « go-between » (DUTERCQ). En ce sens il est un grand passeur d'informations qui amène conciliation et collaboration et recentre chacun autour d'un objectif commun qui est l'amélioration du climat scolaire. En tant que concepteur d'une politique éducative, il participe à l'élaboration, la mise en place et l'évaluation des actions permettant d'améliorer la qualité des apprentissages.

Le CPE est tout d'abord concepteur de son activité. Il se place dans une tension entre le CPE qui sanctionne la violence et le CPE qui éduque par la transmission de valeurs. Ainsi dans quelles mesures le CPE peut-il impulser une amélioration des qualités d'apprentissages et envisager un climat serein, sécurisant et non oppressant ?

Ma stratégie éducative s'articulera autour d'un outillage pédagogique pour faire évoluer la relation éducative entre élèves et enseignants, d'une ré institutionnalisation de la relation Ecole/Famille pour favoriser la coéducation, ainsi que favoriser la transmissions des valeurs Républicaines auprès des élèves, en acte.

Je propose un diagnostic éducatif qui sera de type partagé, concerté et collaboratif, qui reposera sur un état des lieux. Cet état des lieux prendra en compte des indicateurs quantitatifs du domaine de la règle (actes d'incivilités, de violences, nombre de sanctions, de commission éducative...) et de participation citoyenne (taux de participation aux élections des élèves et des parents, nombre de projets éducatifs mis en place,...). Le tableau de bord sera analysé par classe et par niveau pour éventuellement cibler des actions. Le CESC sera l'instance de convergence et d'opérationnalisation, et prendra également en compte le diagnostic sécurité en milieu scolaire et l'enquête victimation de l'EMS. Les indicateurs seront enrichis par un dialogue au sein d'un conseil pédagogique et CVL pour au mieux se rapprocher des problématiques de terrains. Le projet sera soumis au CE ainsi qu'au vote du CA pour garantir la pérennisation du projet et le travail collectif entrepris.

### Axe 1 : impulser une dynamique de formation des enseignants dans l'optique d'améliorer la qualité des apprentissages

Une **formation** de type filée sera proposée aux enseignants dans l'objectif de les outiller concernant l'amélioration du climat scolaire et lutte contre les violences. Le site Internet EDUSCOL ou CANOPE propose des ressources pour effectuer ces formations. La base de données Expérithèque présente également être une ressource pour les professeurs. En effet, plusieurs innovations pédagogiques y sont présentées. Ce travail pourrait s'effectuer sur une journée de solidarité. De plus, lors de ces formations mais aussi durant des conseils pédagogiques, le travail du CPE sera de tendre vers un **partage des pratiques** professionnelles entre enseignants, dans l'optique d'une organisation apprenante (BOUVIER). En effets, chacun pourra partager et mutualiser les bonnes pratiques pédagogiques (collaborative), sur des méthodes d'animation, pour tendre à la **valorisation des élèves**, et permettre d'améliorer les **qualités d'apprentissages** (exemple : l'auto évaluation, travailler en îlots bonifiés, faire des débats réglés...).

Il est nécessaire de rappeler que la stabilité des personnels est un point essentiel pour permettre de maintenir un climat scolaire serein. Ainsi, ces moments de formation et de partage vont permettre à chacun de s'approprier des gestes pédagogiques efficaces pour la gestion de la classe, la valorisation des élèves, entreprendre des projets innovants, ainsi que de porter une attention particulière sur des prodromes de désintérêts scolaires ou des situations de détresse.

### Axe 2 : Ouvrir l'Ecole aux parents dans l'optique de favoriser la coéducation

Les parents sont les 1ers éducateurs des enfants, l'action de l'école est complémentaire à celle des parents. Le CPE va impulser une **dimension nouvelle à la relation Ecole/Famille** et tendre vers la **coéducation**. Une autre relation peut s'établir notamment à l'aide des cafés des parents. Des séances d'informations seront proposées aux parents sur différentes thématiques qui sont avant tout un moment agréable de partage et d'écoute. Il sera important de travailler sur une disposition de la salle moins frontale, qui favorisera les **interactions**. Un thème concernant les différentes formes de violence sera abordé.

Ainsi les cafés créent une **dynamique collective** et des **moments forts** avec les parents pour les impliquer dans la vie de l'établissement et le parcours des élèves.

### Axe 3 : Mettre les élèves en action pour améliorer leur bien-être et la transmission des valeurs

Dans une conception contemporaine de la vie scolaire (rapport Bergounioux), il s'agit de mettre en place des « actions qui visent à installer les savoirs de façon durable, les transforment en comportement pérennes, adossés à un socle de valeurs reconnus par tout ». Le CPE, en collaboration avec les professeurs, notamment principaux, impulsera des **espaces d'appropriation pour les élèves**, en heure de vie de classe ou d'EMC. Des **ateliers** seront mis en place, pour permettre des débats, des prises de parole, l'expression de chacun. Des ressources sont disponibles sur EDUSCOL concernant les débats réglés ou dilemmes moraux, ces derniers serviront de support aux professeurs. Une **séance de sensibilisation** sur les formes de violences pourra être mise en place en lien avec l'EMC, co animé par le CPE et le professeur d'histoire géo. Les élèves pourront également s'appuyer sur la charte de civilité (adossées au RI) ou la charte de laïcité, dans une visée d'**appropriation des valeurs communes**, ces dernières étant essentielles pour refuser toutes formes de violences ou discriminations et poser un cadre sécurisant, et ainsi améliorer le climat scolaire. Les élèves, avec le CVL, pourront mettre en place des **projets** (exposition), qui constitueront des moments forts, ou mettre en place des théâtres forum avec mise en scène de situations problématiques qui viseront à faciliter l'émergence de connaissances et pratiques des jeunes, ainsi que favoriser l'expression de chacun.

Ce programme d'actions devra être évalué au moins annuellement afin d'en améliorer l'efficacité. Cette évaluation pourra se faire au sein des instances telles que le CESC, en incluant un retour du conseil pédagogique et il serait également intéressant d'avoir le point de vue des élèves du CVL sur leur manière dont ils ressentent le climat scolaire.

Les indicateurs de départ seront réinterroger avec les indicateurs actuel et il s'agira d'analyser les courbes de progrès.

#### **Conclusion :**

L'ensemble de la communauté éducative est concerné dans l'amélioration du climat scolaire et la lutte contre les différentes formes de violences. En effet, l'outillage des professeurs pour faire évoluer la relation pédagogique est un axe essentiel. Ainsi que la prise en compte des attentes et des difficultés des parents qui est un facteur important de leur implication. Elle nécessite une démarche volontariste dans leur direction, notamment à travers le café des parents. Pour finir, les élèves au centre du système font vivre les valeurs de respect, de solidarité, en acte, à travers des espaces de débats et d'expressions, à travers des projets concrets.